

Lauriers

H.H. Dr. Eberhard HELLER

Anna Dandler Str. 5/II

D 8000 MÜNCHEN 60

ALLEMAGNE

Cher Monsieur,

La charité me fait un devoir de vous répondre.

La vérité m'oblige à répondre, à votre lettre du 15 décembre, ce qui suit.

Vous m'imputez d'avoir écrit, dans le dernier cahier du "Bulletin de l'Occident chrétien": "dass Mgr W den Stuhl Petri "rechtmässig" besetzt hält" (occupe légitimement). Wir haben...

Or, BDC n° 101 page 15, et puis page 16, j'explique longuement que, dans l'EGLISE en état de privation,

la Foi théorique = on doit être soumis au Pontife romain qui occupe légitimement le Siège de Pierre,

cette Foi théorique, qui est un ARTICLE DE FOI, **N'EST PAS** :

la Foi pratique = je crois devoir être soumis et je professe de l'être à telle personne qui est le Vicaire de J.C.

J'explique qu'il n'y a pas à être soumis à W.

Je n'ai NULLEMENT ECRIT QUE W occupe légitimement le Siège

Ainsi, vous m'imputez le contraire de ce que j'ai écrit.

Vous ne comprenez pas le FRANÇAIS, et je ne vous condamne pas pour cela.

Mais que vous vous érigiez en juge et "décidez" de questions

auxquelles vous n'entendez rien : NON.

J'estime donc que l'incident prouve suffisamment que nous perdons tous les deux notre temps, en poursuivant un "dialogue de sourds".

Nul autre que JÉSUS ne peut redonner un Pape à l'EGLISE.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de continuer la MISSION.

Que chaque Evêque fidèle le fasse, là où DIEU l'a mis :

VESELIS à Rochester, GUÉRARD à Bayeux, STORCK à Munich, etc etc. DIEU coordonne, DIEU donnera l'unité; l'union n'est qu'une singerie de l'unité, aussi faut-il s'en méfier.

Je vous remercie à nouveau de toute la peine que vous avez prise pour mon propre bien.

Et je vous bénis, vous et tous les vôtres, en demandant pour vous à JÉSUS un très heureux et paisible NOËL

+ M. D. G. des Lauriers ^{ep}